Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d’histoire et d’archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chapitre de Lausanne ; toutefois, jusqu'au retour des commissaires, et jusqu'à ce que soient terminées les délibérations avec les chanoines, il avancera ce qui serait nécessaire.

Ecrire à LL. EE. : Les commissaires ont traité avec le commandeur de La Chaux ; il a prêté serment et promis d'être soumis à tous les ordres et à toutes les défenses de LL. EE. de respecter la Réformation, de travailler à leurs intérêts comme leur fidèle sujet. Il remettra tous les titres et les listes de revenus. Alors les commissaires lui ont amodié la commanderie pour 150 florins par an, à payer quand les commissaires reviendront pour régler compte.

Il lui revient 20 livres à cause de la chapelle St-Jean, à Moudon, que les commissaires ont donné à l'hôpital de cette ville [1]. *(A suivre.)*

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 28 janvier 1925, à Lausanne, Palais de Rumine.

Présidence de M. Ch. Gilliard, président.

La séance est ouverte à 14 h. 30. Les candidats dont les noms suivent sont admis à l'unanimité :

MM. Samuel Payot, libraire, Lausanne.
Aloys Gallaz, prof., Avenches.
Robert Pilloud, architecte, Yverdon.

M. *Eugène Mottaz* donne lecture de la communication sur *Maurice et Glayre et les francs-maçons vaudois.* Ce travail.

[1] Cf. Herminjard, *Corresp. des Réf.*, t. V, p. 369, nº 810, note 6.

basé sur des documents inédits, intéresse vivement l'auditoire qui témoigne de son plaisir par des applaudissements nourris. Il paraîtra dans la *Revue historique vaudoise.*

M. *Maurice Barbey,* dans un exposé fort spirituel, présente à l'assemblée un *Portrait inédit de Voltaire,* dû au pinceau de Béat de Hennezel, amené à Ferney par Mme de Corcelles. Les auditeurs de M. Barbey apprennent avec plaisir qu'il a obtenu de la part de Mme Louis Debarge, de Genève, la cession gratuite du tableau pour le Musée de Lausane.

M. *David Lasserre* donne ensuite lecture de la communication sur *Le problème des origines de la Confédération d'après M. Karl Meyer.* M. Lasserre se défend de faire œuvre de critique, il met ses auditeurs au courant des idées du professeur zurichois sur les origines de notre Suisse. M. Meyer reprend à son compte les légendes historiques qu'on avait cru ruinées définitivement par les travaux des historiens du XIXme siècle. M. Lasserre expose d'une façon remarquable la théorie de M. Meyer, il en relève le côté neuf, tout en faisant remarquer la tendance qu'a M. Meyer à forcer parfois l'interprétation des textes pour le plus grand avantage de la thèse qu'il soutient.

M. Lasserre recueille des applaudissements unanimes pour son beau travail. M. le professeur Küpfer, au cours de la discussion qui suit, déclare se ranger aux conclusions, ou à presque toutes les conclusions, de M. le professeur Meyer, qui lui paraît avoir réussi à faire coïncider ce qu'on a appelé jusqu'à présent la légende avec la théorie scientifique de la fin du siècle dernier.

La séance est levée à 16 h. 20.

Le Secrétaire.

* * *

Assemblée générale du 13 mai 1925, au Palais de Rumine, salle Tissot.

Présidence de M. Charles Gilliard, Président.

La séance est ouverte à 14 h. 30. M. le président passe en revue les faits essentiels de l'année écoulée. Il fait savoir à l'Assemblée que les souscriptions à la « Table des Matières » de la *Revue historique vaudoise* s'élèvent jusqu'à présent à une centaine environ. La dépense, votée lors de l'Assemblée générale du 30 avril 1924, se montera à un millier de francs.

Le caissier présente ensuite le rapport de la caisse. La fortune de la Société s'élevait au 31 décembre 1924 à 4069.08 francs (valeur des titres au 31 décembre 1924), en diminution de fr. 390.75 sur la fortune au 31 décembre 1923. Cette diminution provient de la baisse des titres ; en outre le chapitre des dépenses est plus chargé que par le passé. Le caissier cite quelques chiffres : fr. 150.— pour la pose d'une plaque commémorant la mémoire de Louis de Charrière dans l'église de Cossonay ; fr. 146.— pour le service des échanges de la *Revue historique,* fr. 92.50 consacrés aux illustrations de la Revue, fr. 54.— à la copie dactylographiée du manuscrit de la « Table des Matières ». Les sommes affectées à notre *Revue historique* lui sont nécessaires pour vivre ; elles constituent pour notre Société, dont la Revue est l'organe, un incontestable devoir.

M. le professeur André Kohler, au nom de la Commission de vérification, propose à l'Assemblée d'adopter les comptes et d'en donner décharge au caissier. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la nomination du Comité. Les membres en sont réélus à l'unanimité. Ce sont :

MM. Paul Maillefer, Lausanne.
Eugène Mottaz, Lausanne.
Charles Gilliard, Lausanne.
Maxime Reymond, Lausanne.
Marius Perrin, Lausanne.
John Landry, Yverdon.
Victor Bourgeois, Yverdon.
Maurice Barbey, Valeyres s/Rances.
Louis Bosset, Payerne.

M. *Louis Bosset,* architecte à Payerne, est nommé président de la Société pour une période de deux ans. M. Marius Perrin, à Lausanne, est confirmé dans ses fonctions de secrétaire-caissier. L'Assemblée passe ensuite à la nomination des vérificateurs des comptes. Sont élus : MM. Henri Meylan-Faure, professeur, à Lausanne ; André Kohler, professeur, à Lausanne, et comme suppléant, M. Robert de Rham, syndic, à Jouxtens.

Les candidats dont les noms suivent sont admis à l'unanimité :

Mmes Charlotte Bujard, à Lausanne.
Mauricette Bujard, à Lausanne.
Alice de Crousaz, à Lausanne.
MM. de Miéville de Rossens, à Lausanne.
Samuel Chevallier, directeur de l'Arsenal, Morges.
François Gervaix, municipal, Begnins.
Alfred Courvoisier, Giez.

M. le président donne ensuite la parole à M. *Frédéric Gilliard,* architecte, qui veut bien répéter devant la Société vaudoise d'Histoire, la conférence qu'il a donnée devant la Société des Architectes sur *la Maison bourgeoise dans le canton de Vaud.* Tout le passé de notre canton défile devant nous par la parole et par l'image. M. Gilliard commente ses admirables clichés de la façon la plus évocatrice. Sa remarquable conférence est vivement applaudie.

La séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire.